

La Tunisie en révolution ?

COORDONNÉ PAR BÉATRICE HIBOU

INTRODUCTION AU THÈME

TUNISIE. ÉCONOMIE POLITIQUE ET MORALE D'UN MOUVEMENT SOCIAL

Le 14 janvier 2011, Ben Ali fuyait la Tunisie. Depuis le 17 décembre et pendant près d'un mois, un immense mouvement de protestation avait secoué le pays, partant des jeunes et des régions périphériques, à partir de Sidi Bouzid, et touchant peu à peu toutes les générations, les classes sociales et l'ensemble du territoire. On sait comment l'humiliation du jeune Mohamed Bouazizi, vendeur à la sauvette devenu martyr et héros national, l'avait amené à tenter de se suicider par immolation, ce qui avait déclenché des manifestations quotidiennes de soutien et une répression sanglante de celles-ci jusqu'à embraser la capitale et aboutir au départ du souverain. La révolution de palais qui a sonné la fin du règne de Ben Ali, orchestrée par l'état-major de l'armée et une partie de l'élite au pouvoir depuis plus de vingt ans, entendait préempter ce mouvement social pour qu'il ne se transforme pas en révolution.

Ce dossier de *Politique africaine* tente, dans une première approximation, de comprendre comment un extraordinaire mouvement social a pu se développer malgré un contrôle policier et partisan tatillon, et aboutir à un changement politique profond en Tunisie même, entraînant en outre dans son sillage l'Égypte, la Libye et peut-être d'autres pays de la région; simultanément il met en évidence les véritables enjeux auxquels les Tunisiens sont désormais confrontés. Car ce n'est pas en soi le départ de Ben Ali et des «clans» qui modifie radicalement les modes de gouvernement et l'exercice du pouvoir en Tunisie. Il est trop tôt pour parler de transition démocratique, même si tout reste ouvert. La véritable transformation, qui est incontestablement fondamentale, réside dans la disparition de la peur. Dans l'espace public et plus seulement dans le secret de leur intimité, les gens parlent, défient la police, expriment leurs joies, leurs craintes, leurs attentes et leurs revendications. Mais pour le reste, ce qui a fait «le régime Ben Ali» demeure en grande partie.

UN POINT DE DÉMARCHE : LA PROBLÉMATIQUE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE ET MORALE

De fait, contrairement à une analyse généralisée chez les commentateurs politiques, dans les médias ou parmi les anciens opposants, la domination politique ne s'incarnait pas principalement dans le pouvoir absolu de Ben Ali, dans la prédation des proches du président et dans l'interdiction de toute vie politique par la violence et le contrôle policier. Les opposants étaient extrêmement peu nombreux. Même si leur répression, voire leur élimination, a eu d'importants effets en faisant œuvre d'« exemple » et en diffusant ainsi la peur, ce n'est pas seulement cette violence potentielle qui expliquait l'obéissance des Tunisiens pendant des décennies. Celle-ci était bien plus profondément le fruit de l'articulation entre, d'une part, une violence latente ou insidieuse relayée par la police et le quadrillage du parti unique et, de l'autre, de puissants mécanismes d'inclusion. L'économie politique de la domination s'exerçait avant tout par l'insertion des mécanismes disciplinaires et coercitifs de pouvoir dans les dispositifs et les pratiques économiques et sociaux les plus banals¹. Le plus souvent, cet investissement n'était ni violent ni imposé du haut, mais il découlait de dynamiques d'arrangements, de négociations et de compromis à la base de ce que j'ai appelé un « pacte de sécurité ». À travers lui, l'État tentait de prévenir tout ce qui pouvait être incertitude, risque, danger, et il était en cela légitime parce qu'il répondait à un désir d'État de la part de la population, un désir de protection, de consommation et de modernité.

Deux précisions importantes doivent être apportées, pour comprendre les évolutions récentes. D'une part, la fonctionnalité de ce pacte n'était pas synonyme d'adhésion aux modes de gouvernement et de soumission, le mécontentement pouvait exister, de même que la critique, voire l'exaspération et la souffrance. Mais ces derniers s'exprimaient toujours dans la sphère privée. Ces contraintes et cette coercition étaient cependant considérées comme acceptables dès lors qu'elles étaient indissociables d'autres éléments perçus positivement, à l'instar des niveaux et modes de vie, de l'accès à la société de consommation, d'une certaine valorisation individuelle et sociale, du respect de certaines normes et de certains droits. D'autre part, le pacte avait la prétention d'englober toute la population, mais il ne pouvait naturellement atteindre cet objectif ; des failles existaient en son sein, dessinées par les lignes de l'inégalité et de l'exclusion. Avec les difficultés économiques

1. B. Hibou, *La Force de l'obéissance. Économie politique de la répression en Tunisie*, Paris, La Découverte, 2006.

et l'essoufflement du « miracle économique », une partie grandissante de la population n'était intégrée dans le pacte de sécurité qu'à la marge, dans un jeu entre laisser-faire économique et contrôle policier. Cette inclusion de seconde classe, si l'on peut dire, était relativement efficace même si elle s'accompagnait d'une plus grande coercition, qui alimentait un sentiment de frustration et un mécontentement latent. Ce malaise était d'autant plus grand que les normes et principes au fondement du pacte de sécurité n'étaient ainsi pas respectés.

Il n'est évidemment pas question, à chaud et en un espace aussi restreint, de faire un point global et un tour d'horizon historique des origines du mouvement social et de ses implications politiques au regard des dispositifs et des pratiques de domination. Les articles réunis dans ce dossier entendent plutôt interroger le moment révolutionnaire actuel à partir d'une problématique spécifique, celle de l'économie politique et morale du mouvement social. La référence à Edward P. Thompson est claire même si je l'exprime dans mes termes² : il s'agit de comprendre la protestation sociale dans son articulation avec cette économie politique de la domination que j'ai auparavant décortiquée, sans la cantonner à sa dimension matérielle mais en la comprenant aussi en référence aux émotions, aux normes et obligations, aux valeurs et principes qui guident les actions des dominés³. Cette lecture de l'économie morale est donc également influencée par les analyses de l'exercice du pouvoir et des rapports de force inspirées de Max Weber et de Michel Foucault, et de l'approche par le quotidien de Michel de Certeau. En cela, elle ne s'éloigne pas autant qu'il y paraît des écrits de Thompson lui-même, qui nuance son usage du terme « moral » et lui donne une connotation largement politique, proposant même de le remplacer par celui de *socio logical economy*⁴, que Didier Fassin traduit par « économie sociologique⁵ » mais que, dans une tradition webérienne, j'aurais plutôt tendance à traduire par « économie orientée par le social ». Quoiqu'il en soit, comprendre la signification du mouvement social qui continue de se dérouler sous nos yeux exige donc, dans cette perspective,

2. E. P. Thompson, « The Moral Economy of the English Crowd in the Eighteenth Century » et « The Moral Economy Reviewed » in E. P. Thompson, *Customs in Common. Studies in Traditional Popular Culture*, New York, The New Press, 1993, respectivement p. 185-258 et p. 259-351. Pour la discussion contemporaine de cette notion, voir J. Roitman, « Économie morale, subjectivité et politique », *Critique internationale*, n° 6, 2000, p. 48-56; le dossier dirigé par R. Banégas et J.-P. Warnier, « Figures de la réussite et imaginaires politiques », *Politique africaine*, n° 82, juin 2001, p. 5-131; D. Fassin, « Les économies morales revisitées », *Annales. Histoire, sciences sociales*, n° 6, 2009, p. 1237-1266; J. Siméant, « Économie morale et protestation. Détours africains », *Genèses*, n° 81, 2010, p. 142-160.

3. B. Hibou, *La Force de l'obéissance...*, op. cit., ainsi que *Anatomie politique de la domination*, Paris, La Découverte, 2011.

4. E. P. Thompson, « The Moral Economy Reviewed », art. cit., p. 271.

5. D. Fassin, « Les économies morales revisitées », art. cit., p. 1237.

que soit prise en compte la vie quotidienne des populations subalternes dans sa dimension économique, mais aussi dans son insertion dans la société, c'est-à-dire dans ses rapports de classes, ses relations sociales, ses conflits et ses négociations, dans les normes et valeurs mobilisées, dans les légitimités brandies par rapport au modèle social antérieur, bref dans sa dimension morale et politique historiquement constituée.

Il n'existe pas de relations de causalité entre situation économique et révolte populaire mais cette dernière résulte de l'interaction complexe de processus nombreux qui mobilisent aussi des compréhensions différenciées de la justice, de la dignité et du bien public, des perceptions différenciées de la légitimité de l'ordre politique présent et de celle de l'ordre politique passé (qu'il soit réel ou supposé), des normes et pratiques issues d'éthiques collectives⁶. La vie quotidienne des dominés ne peut être perçue comme la seule recherche de bien-être et de survie, l'adaptation à des dispositifs, des pratiques et des valeurs venues « d'en haut », elle doit aussi être comprise comme le champ de production autonome, de la part des dominés, de normes, de principes et de valeurs tels la justice, la dignité, le respect⁷. C'est en ce sens que l'analyse des « douceurs insidieuses » de la domination et du pacte de sécurité prend tout son sens pour comprendre le moment actuel. La domination ne peut être analysée simplement en termes de modes de gouvernement de la part des dominants ; elle est aussi un processus de subjectivation qui tout à la fois produit le sujet et l'assujettit⁸. En ce sens, la révolte sociale est directement issue des pratiques de domination : ces dernières ont façonné les compréhensions et les significations données à la vie en société, aussi bien en termes de demandes d'inclusion, de protection ou de bien-être qu'en termes de revendications de respect, d'égalité ou de reconnaissance. On n'est pas en présence d'un Pouvoir des dominants affrontant la Résistance des dominés. Le pouvoir, compris dans une conception relationnelle, se transforme constamment sous l'effet de rapports de force et de nombreuses luttes au sein

6. Sur la critique des relations de causalité univoques entre économie et politique, voir M. Weber, *Économie et société*. Vol. 1. *Les catégories de la sociologie*, Paris, Plon, 1995 et *Ceuvres politiques (1895-1919)*, Paris, Albin Michel, 2004 ; S. Kalberg, *La Sociologie historique comparative de Max Weber*, Paris, La Découverte, 2002 ; C. Colliot-Thélène, *Études wébériennes. Rationalités, histoires, droits*, Paris, PUF, 2001 ; voir aussi E. P. Thompson, « The Moral Economy Reviewed », art. cit.

7. Sur le quotidien et l'autonomie des dominés, voir M. de Certeau, *L'Invention du quotidien*. 1. *Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1994 [1980] ; J.-F. Bayart, « L'énonciation du politique », *Revue française de science politique*, vol. 35, n° 3, 1985, p. 343-373.

8. M. Foucault, *Histoire de la sexualité*. I. *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976 et II. *L'usage des plaisirs*, Paris, Gallimard, 1984 ; « La gouvernementalité » in *Dits et écrits*, vol. III, Paris, Gallimard, 1994, p. 635-657 et « Le sujet et le pouvoir », in *Dits et écrits*, vol. IV, Paris, Gallimard, 1994, p. 222-243. Voir également J.-F. Bayart, *Le Gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard, 2004.

de la société, luttent pour les ressources bien sûr mais aussi pour la reconnaissance, sur les valeurs, les normes et les principes, la place dans la société... ce qui rend la domination souvent invisible ou indolore⁹. Dans ce contexte, la révolte sociale est une lutte qui ne présage rien de la remise en cause des modalités d'exercice du pouvoir et de la domination, d'autant plus que son issue est inconnue.

Bref, une approche en termes d'économie politique et morale permet de relier l'analyse de la domination à celle du mouvement social dans la mesure où elle met en exergue les mécanismes, les dispositifs et les pratiques de pouvoir tout en ne présupant rien des significations qui leur sont données, des valeurs, principes, droits et obligations ainsi mobilisées. Aujourd'hui comme hier, l'obéissance ne signifie pas l'adhésion, et les processus de normalisation ne veulent pas dire grand-chose sur ce que les gens pensent effectivement, sur ce qu'ils vivent en leur for intérieur, sur les tenants et aboutissants de leurs intérêts, de leurs projets, de leurs comportements. Les gens conformes ne sont pas pour autant des « pantins », pour reprendre l'expression de Alf Lüdtke¹⁰.

LA RÉVOLTE TUNISIENNE : UNE DEMANDE D'INCLUSION, DE JUSTICE ET DE DIGNITÉ

Le mouvement de protestation qui s'est développé en décembre 2010 pour aboutir à la révolte populaire généralisée puis au départ de Ben Ali a précisément été rendu possible par l'affaiblissement des mécanismes d'insertion et l'étiollement du pacte de sécurité. Les jeunes des régions marginalisées ont constitué le fer de lance de la contestation, et ce n'est pas un hasard. Depuis la fin des années 1990, derrière des taux de croissance honorables, le paysage économique se dégrade en termes de création d'emplois, et la situation a encore empiré depuis 2008. Les chiffres du chômage ne prêtent pas à discussion, même si les données officielles (une stabilité de ce taux aux alentours de 14-15 %) entendaient cacher le problème. Chaque année, il y a environ 140 000 entrants sur le marché du travail contre seulement 60 000 à 65 000 créations

9. On reconnaîtra l'analyse proposée par Michel Foucault, par exemple dans *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975; *Il faut défendre la société. Cours au Collège de France*, 1976, Paris, Gallimard/Seuil, 1997; «Précisions sur le pouvoir. Réponses à certaines critiques», in *Dits et écrits*, vol. III, op. cit., p. 625-635.

10. A. Lüdtke, «La domination au quotidien. "Sens de soi" et individualité des travailleurs avant et après 1933 en Allemagne», in *Des ouvriers dans l'Allemagne du XX^e siècle. Le quotidien des dictatures*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 71.

d'emplois, principalement localisées dans le grand Tunis et sur le littoral¹¹. Il ne fait aucun doute que le pacte de sécurité a eu chaque année davantage de difficultés à intégrer les jeunes, notamment ceux de l'intérieur. À Sidi Bouzid, à Gafsa, à Ben Guerdane et dans toutes les manifestations, les slogans portaient systématiquement sur des revendications liées au travail, demandant des emplois ou tout simplement la possibilité d'avoir accès au marché du travail. Les jeunes ont dit leur volonté d'assouvir leurs besoins vitaux, comme les autres segments de la population. Cette recherche d'inclusion et cette revendication d'une vie normale qui devrait être accessible à tous ont été alimentées par les discours officiels qui n'ont cessé, depuis plus d'une décennie, de vanter le « miracle économique » tunisien¹². Par un effet non pas paradoxal parce que logique, mais certainement pervers et non prévu par les dirigeants, ces discours ont suscité des attentes, créé des espoirs, alimenté des frustrations¹³. Comme le montrait Michel de Certeau dans un tout autre contexte, « le discours qui fait croire est celui qui prive de ce qu'il enjoint, ou qui jamais ne donne ce qu'il promet¹⁴ ».

Le pacte de sécurité ne doit cependant pas être seulement entendu en termes matériels, et le délitement des mécanismes d'insertion économique n'explique pas tout. Le mouvement de protestation, son ampleur et son enracinement social sont également et peut-être surtout nés du sentiment d'injustice et d'humiliation. Autrement dit, pour reprendre les termes de l'analyse proposée par Edward P. Thompson en termes d'économie morale (et d'économie politique, ajouterais-je), la révolte n'est pas seulement née des difficultés économiques et des contraintes croissantes pesant sur le pacte de sécurité; elle n'a pas été une « rébellion du ventre »; elle a été rendue possible par le sentiment, partagé dans la population, que les normes mêmes de ce pacte n'étaient plus en vigueur, que les principes de la vie en société, les valeurs à

11. Consultation nationale sur l'emploi, *Compétitivité et croissance. Le défi de l'emploi aux multiples dimensions. Rapport intermédiaire. Version 2. Septembre 2008*, Tunis, 2008. Il y aurait plus précisément chaque année 70 000 diplômés, 40 000 sortis de la formation professionnelle et 30 000 sans formation.

12. Sur la déconstruction du « miracle économique », voir B. Hibou, « Les marges de manœuvre d'un "bon élève" économique: la Tunisie de Ben Ali », *Les Études du CERI*, n° 60, 1999, disponible sur <ceri-sciences-po.org>, et *Surveiller et réformer. Économie politique de la servitude volontaire en Tunisie*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Sciences Po, 2005, chapitre 2. Voir également H. Meddeb, « Tunisie, pays émergent? », *Sociétés politiques comparées*, n° 29, 2010, disponible sur <fasopo.org>.

13. Ce que j'ai montré, y compris sur la Tunisie, dans B. Hibou, *Anatomie politique de la domination*, *op. cit.*, chapitre 2; ce que souligne également Pedro Ramos Pinto à propos du Portugal salazariste dans « Housing and Citizenship: Building Social Rights in Twentieth-century Portugal », *Contemporary European History*, vol. 18, n° 2, 2009, p. 199-215.

14. M. de Certeau, *L'Invention du quotidien...*, *op. cit.*, p. 159.

la base de la conception validée du bien public n'étaient plus respectés¹⁵. Les slogans, là aussi, étaient sans appel, qui mettaient en avant la dignité et le respect recherchés. Ces revendications autrement plus importantes que la seule recherche d'inclusion économique et sociale – nécessaire pour améliorer son bien-être ou, du moins, vivre décemment – sont remarquablement analysées par Hamza Meddeb dans l'article qui suit, à travers la métaphore de la « course à *el khobza* ». Le pain (*el khobza* en arabe) est la représentation par excellence d'une normalité qui doit être accessible à tous, ou qui devrait l'être. Mais cette normalité doit aussi et avant tout être comprise en termes moraux. Amin Allal le suggère également dans son ethnographie des barrages mis en place par les jeunes autour du 14 janvier 2011 : ces derniers revendiquaient avant tout la reconnaissance d'un honneur, d'une nouvelle réputation dans le quartier, d'une nouvelle place dans la société.

L'effet générationnel est important, et pas seulement en termes économiques : la demande d'inclusion était aussi une demande de reconnaissance de la part d'une génération soumise plus que toute autre catégorie de la population à la violence de la police, souffrant de la censure des médias, ressentant davantage l'injustice de la répartition inégale des richesses et subissant la corruption au quotidien (voir l'article de Hamza Meddeb). Autrement dit, l'exclusion était également ressentie en termes moraux et de citoyenneté, les jeunes vivant toutes ces pratiques comme un manque de reconnaissance et de respect. Comme le rappelle Sadri Khiari, ces sentiments viennent de loin, et ne sont pas nés à Sidi Bouzid, le 17 décembre 2010, lorsque Mohamed Bouazizi a été une fois de plus racketté par les agents d'autorité et giflé par une policière. Depuis quelques années, les mouvements de protestation se sont développés, bien qu'ils aient été jusque-là contenus : grèves sauvages et illégales dans les usines textiles et dans le secteur touristique ; manifestations plus ponctuelles contre des patrons voyous ; mouvements de protestation plus structurés, dont certains d'une réelle ampleur, comme ce fut le cas dans le bassin minier de Gafsa entre janvier et juillet 2008¹⁶, ou dans celui de Ben Guerdane en juillet et août 2010¹⁷. Ces éléments mettent aussi en exergue l'importance de la contingence dans tout événement politique. Si le départ de Ben Ali a été rendu possible par les protestations nées à Sidi Bouzid (et non par celles de Gafsa ou de Ben Guerdane), c'est à la fois parce qu'il y a eu un effet d'accumulation de la

15. E. P. Thompson, « The Moral Economy of the English Crowd... », art. cit., p. 186.

16. A. Allal, « Réformes néolibérales, clientélismes et protestations en situation autoritaire. Les mouvements contestataires dans le bassin minier de Gafsa », *Politique africaine*, n° 117, mars 2010, p. 107-126 ; voir également le film dédié à ces événements réalisé par le Comité tunisien de soutien à la population du bassin minier de Gafsa, *Redeyef: le combat de la dignité*, 2009.

17. Voir la thèse en cours de Hamza Meddeb sur les jeunes et l'insertion des mécanismes de pouvoir dans leur économie de la débrouille.

rancœur et de la frustration, parce que certains gestes sont apparus indécents (à l'instar de la visite de Ben Ali au chevet de Mohamed Bouazizi) et parce que la violence policière lors des manifestations pacifiques et même des cortèges mortuaires des funérailles des victimes de la répression a été féroce. Les autorités publiques n'ont pas pris la mesure de la révolte, elles n'ont pas su l'interpréter et lui donner sens. De fait, la domination n'est pas un exercice maîtrisé du pouvoir, de stratégies ou de certaines décisions; elle est un processus tout à la fois incertain, inachevé et partiel d'actions multiples et de compréhensions diverses et concomitantes de la réalité. La révolte qui s'est muée en changement politique est un exemple parfait de « l'aléa singulier de l'événement¹⁸ »: la faille rendue possible par ces gestes et comportements inopportuns résulte moins d'une décision proprement dite – la répression policière – que de l'action inattendue et non programmée des hommes, de la vie des conflits et de l'inversion des rapports de force, de l'imprévu, de l'indétermination des choses, de « l'insolence » du quotidien, de l'ambivalence des mots et des gestes¹⁹.

Mais si la protestation a pris une telle ampleur, c'est aussi parce que le désespoir et le sentiment d'humiliation des jeunes des régions intérieures ont rencontré d'autres frustrations, d'autres mécontentements, d'autres exigences: la communauté des affaires souffrait de la prédation des « clans » et des aléas d'une administration et d'une justice aux ordres; certains vivaient mal le quadrillage du pays par la police et le parti unique, d'autres l'absence totale de liberté de la presse, de l'information et de l'expression publique; de larges segments de la classe moyenne ressentaient durement l'arrêt du processus d'ascension sociale tant vanté, voire l'apparition d'un processus de déclassement pour eux ou pour leurs enfants; tous souffraient d'une corruption généralisée, indissociable de l'économie politique de la domination faite d'arrangements et de compromis négociés... Car derrière l'unanimité, le consensus obligé, les rituels du parti unique et de la personnalisation du pouvoir, il y avait beaucoup de choses.

Même si le silence était massif et permettait cet unanimisme, l'acquiescement de la population pouvait signifier autre chose que l'acceptation et la

18. M. Foucault, « Nietzsche, la généalogie, l'histoire », in *Dits et écrits, vol. II*, Paris, Gallimard, 1994, p. 148-149.

19. Voir P. Veyne, *Le Quotidien et l'intéressant. Entretien avec Catherine Darbo-Peschanski*, Paris, Hachette Littérature, 1995, qui parle de « désordre dangereux de l'action » et développe l'idée selon laquelle les hommes font l'histoire mais ne peuvent savoir ce que l'histoire sera; M. de Certeau, *L'Invention du quotidien...*, op. cit., qui souligne l'importance des « choses indéterminées », des « temps accidentés » et, dans *La Faiblesse de croire*, Paris, Seuil, 1987, parle « d'insolence des faits ». Voir également les textes de Max Weber qui mettent l'accent sur la contingence, l'imprévu et l'inachèvement qui ouvre les possibles, notamment dans *Ceuvres politiques*, op. cit.

soumission²⁰. Pas un lieu n'échappait à la photo de Ben Ali ; dans les espaces publics, les poteaux, volets et autres objets étaient peints en violet, couleur préférée du président ; des certificats de versement aux œuvres présidentielles (en particulier au fameux Fonds de solidarité nationale), joliment encadrés, étaient disposés sur les murs ; les gens se rendaient aux manifestations et applaudissaient quand il le fallait ; ils payaient leur dû au parti, à la police ou aux représentants de l'administration pour travailler, prospérer ou survivre. Mais ces signes ne disaient pas la croyance aux bienfaits de la « sollicitude » du président, ils ne louaient pas son « avant-gardisme », ils ne déclaraient pas la « foi » des citoyens en un régime protecteur, ils ne rendaient pas pour autant normales et moralement acceptables les contreparties nécessaires aux mécanismes d'inclusion. Les citoyens ne faisaient que participer à un rituel formalisé et montraient ainsi qu'ils connaissaient le système, qu'ils reconnaissaient ses mécanismes ; leurs comportements montraient qu'ils savaient (bien) se comporter dans un contexte ritualisé de façon à maintenir, voire à améliorer, leur statut social sans pour autant accepter ou rejeter les règles du jeu politique²¹. La cohabitation de formalités et de règles entièrement ritualisées avec les significations que la population donnait à ces rituels a ainsi offert d'importantes marges de manœuvre aux dominés en permettant l'épanouissement de pratiques divergentes et originales par rapport aux normes officielles dominantes, ouvrant la voie à des transformations souvent invisibles, mais élargissant aussi le champ des possibles et laissant la place à l'imprévisible... jusqu'à la « révolution ». Ces glissements de sens et ces marges de manœuvre sont devenus plus visibles à mesure que les conditions qui permettaient l'acceptation de compromis se déliaient, à mesure aussi que l'obéissance, non ressentie précédemment comme de la soumission, devenait insupportable. De même, le silence est éminemment ambivalent. Il masquait « l'inquiétante complexité de la réalité » et protégeait la population tunisienne tout en bénéficiant au pouvoir étatique²², mais il « desserrait » aussi l'exercice de la domination, autorisait également l'épanouissement de pratiques « illicites »²³ et le développement de sentiments contradictoires et, surtout, de frustrations

20. M. de Certeau, *La Faiblesse de croire*, op. cit. ; B. Hibou, *Anatomie politique de la domination*, op. cit.

21. Ceci est très bien analysé par Alexei Yurchak dans *Everything Was Forever Until It Was No More. The Last Soviet Generation*, Princeton, Princeton University Press, 2006.

22. Sur cette dimension répressive du silence, voir P. Brown, *Pouvoir et persuasion dans l'Antiquité tardive. Vers un empire chrétien*, Paris, Seuil, 1998, chapitre 4, qui développe cet argument à partir de l'« idéologie du silence », notion empruntée à C. J. Halperin ; A. Lüdtké, *Des ouvriers...*, op. cit., développe cette idée à partir du concept de *Eigensinn* (qui peut être traduit par « capacité d'auto-nomie » ou par « quant-à-soi »).

23. Sur cette dimension émancipatrice du silence, voir M. Foucault, *Histoire de la sexualité. I. La volonté de savoir*, op. cit., p. 133.

et de mécontentements latents qui ont fini par s'exprimer de façon résolue lors des manifestations de décembre 2010 et janvier 2011. Le silence brisé comme la disparition de la peur ont permis que s'exprime le rejet d'un ordre politique perçu comme corrompu au sens propre comme au sens figuré, un pouvoir sans morale et institutionnalisant le mépris et l'indignité (voir l'entretien avec Sadri Khiari).

LES ENJEUX DU FUTUR, OU COMMENT SORTIR DU « MIRACLE »

Les effets des manifestations, de la protestation et, plus généralement, du mouvement social qui a suivi l'acte désespéré de Mohamed Bouazizi sont énormes. Ils se sont traduits par la levée d'un tabou : celui de la peur et du silence obligé, on vient de le rappeler. Mais parler de changement de régime est certainement prématuré, tout simplement parce qu'au regard des modes de gouvernement et des processus de subjectivation, la rupture n'est, à l'heure où nous écrivons, pas (encore) là. On peut encore moins parler de « transition démocratique », parce que cette dernière nécessite du temps et un travail en profondeur, un travail notamment sur l'orientation de l'économie morale et politique et sur l'exercice de la domination. Parmi bien d'autres, je voudrais rapidement évoquer deux enjeux que la nouvelle ère politique doit affronter, qui catalysent les conflits et tensions actuels précisément parce qu'ils sont au cœur de l'économie politique et morale du mouvement social et de ses revendications.

Ces deux enjeux – la place du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD) et la question de la corruption – sont incarnés dans les tensions qui ont actuellement cours dans la société tunisienne autour de la nomination de nouveaux responsables, suggérant l'ampleur des questions de valeur et de morale dans les conflits pour la reconfiguration du pouvoir en Tunisie. Les comités locaux et régionaux de protection de la révolution symbolisent ce combat tout à la fois moral et politique²⁴. Ces comités, composés d'avocats, de membres de l'Union générale tunisienne de travail (UGTT) et de membres de la population locale, jeunes et jusque-là non politisés pour la plupart d'entre eux, constituent des dossiers et entendent organiser la vigilance face aux nominations, autour de deux mots d'ordre : la chasse aux responsables corrompus et le barrage contre le retour du RCD. Les nouveaux responsables nommés par le gouvernement provisoire (gouverneurs, sous-préfets

24. Entretiens, Paris et Tunis, février 2011. Je remercie Hamza Meddeb de m'avoir mis sur cette « piste » et des discussions sur le sujet.

ou *mo'tmad*, *omda* ou fonctionnaires du dernier échelon de l'administration, membres du RCD) réputés s'être « mal » comportés sous le régime Ben Ali sont chassés de leur nouveau poste grâce aux échanges d'information entre différents comités locaux ou régionaux. Les responsables encore en poste sont aussi l'objet d'une chasse, qu'ils soient directeurs de banque ou d'assurance, directeurs d'administration ou d'entreprise publique, directeurs et journalistes de radio, télévision et presse écrite. Ainsi, le directeur de la CNSS (Caisse nationale de sécurité sociale) a-t-il dû sortir sous escorte militaire après avoir été séquestré dans son bureau et avoir subi de virulentes manifestations de protestation lors de son retour au travail. Dans les conflits en cours autour de la redéfinition du pouvoir, les comités de protection de la révolution entendent ainsi imprimer leur marque dans le processus de qualification et de disqualification de pratiques mais aussi de profils.

La place du RCD est sans doute l'un des défis les plus grands à relever car le parti unique est au cœur du pacte de sécurité et des modes de gouvernement par inclusion. Le RCD a une profondeur sociale incontestable. Le parti unique n'a pas seulement rempli une fonction policière, de surveillance, mais à travers ses cellules, les comités de quartier, les associations, il a joué comme un médiateur social. Ses différentes instances ont tout à la fois été des intermédiaires du pouvoir central, des relais des modes de gouvernement et de régulation politique, des lieux de la redistribution, du clientélisme, de l'enrichissement et de l'ascension sociale, un espace de médiation, un véhicule de doléances²⁵. C'est pourquoi le parti unique a été investi de façon aussi intense par la population, et même si l'on peut mettre en doute le chiffre de 2 millions de membres (soit un cinquième de la population, ou un actif sur deux), il ne fait aucun doute que l'ancrage social du RCD est profond. Beaucoup de gens ont profité de ce système à travers les programmes sociaux, les caravanes sanitaires, les dons de l'Aïd, l'obtention d'autorisations (permis de taxi, permis de construire, ouverture de commerce, de restaurant, de bar, « licence » pour l'organisation de voyages marchands – *i.e.* la contrebande – et facilitations pour négocier avec les agents d'autorité... bref, toute activité légale ou illégale), l'acquisition d'agrément et la facilitation de démarches auprès de l'administration, l'octroi de statuts ouvrant la voie à des aides. Le RCD apparaît ainsi comme un réseau d'intérêts et de clientèle qui fournit emplois,

25. Voir O. Feneyrol, « L'État à l'épreuve du local. Le réaménagement du quartier Bab Souïqa-Halfaouine à Tunis (1983-1992) », *Maghreb-Machrek*, n° 157, 1997, p. 58-68 ; M. Lahmar et A. Zghal, « "La révolte du pain" et la crise du modèle du parti unique » in M. Ben Romdhane (dir.), *Tunisie : mouvements sociaux et modernité*, Dakar, Codesria, 1997, p. 151-192 ; A. Rebhi, « Pouvoirs locaux et réhabilitation urbaine. L'exemple du quartier Menchia à Kairouan », communication au séminaire « La gouvernance et les collectivités locales », Faculté des sciences économiques et de gestion de Tunis, 2-3 octobre 2003 ; B. Hibou, *La Force de l'obéissance...*, *op. cit.*, chapitre 3.

bourses, facilités administratives, aides en tout genre, hébergements, facilités bancaires, cartes de soin et de transport gratuites... En outre, les membres actifs du RCD ont pu directement s'enrichir et entamer un processus d'ascension sociale. Ainsi, en cinq ou six années, un président de cellule de quartier pouvait se notabiliser et se construire une maison de standing ou ouvrir un commerce rentable. On le voit, les intérêts matériels et symboliques sont trop forts et historiquement constitués pour qu'ils puissent disparaître sans tension. La minorité des membres actifs a tout à perdre. Il est probable qu'avec certains membres de la police, cette minorité ait fait partie des milices qui ont terrifié les Tunisiens durant les premiers jours de l'après-Ben Ali. Il est de fait troublant de voir que la violence et le chaos tant redoutés ont quasiment disparu à partir de la formation du premier Gouvernement d'union nationale dominé par le RCD.

L'instrumentalisation par les hommes politiques des questions de sécurité, de violence, de stabilité et de chaos est d'autant plus probable que les anciens du RCD ne sont pas les seuls à jouer ce jeu, comme le suggèrent les positions de l'armée mais surtout des partis d'opposition ou des « indépendants » qui ont accepté d'entrer dans les gouvernements provisoires successifs. Ce thème du rejet de la violence et de l'aventurisme est prégnant dans l'ensemble de la société tunisienne. La tradition réformiste, que toutes les tendances politiques revendiquent, met précisément l'accent sur les valeurs de tempérance, de rejet de la violence et de maturité du peuple tunisien. À la suite du départ de Mohamed Ghannouchi, le gouvernement de Béji Caïd Essebsi, ancien bourguibiste, est ainsi précisément centré sur les impératifs d'ordre et de sécurité afin de sauver la situation économique²⁶. Il est facile de voir comment l'épouvantail du désordre peut être facilement brandi, au bénéfice du RCD ou de son successeur éventuel. Le démantèlement du parti unique, et plus encore la disparition de la symbiose entre ce dernier, l'administration et l'État constituent donc l'un des enjeux majeurs de la période actuelle – ce qui pose des problèmes sociaux, des problèmes d'économie politique, on vient de le voir, mais aussi des problèmes politiques. Concrètement, comment et par quoi remplacer le RCD dans les régions reculées, au niveau local, dans des situations où l'administration et même la police n'étaient pas présentes mais représentées par des membres du parti ? Comment procéder à la restitution à l'État des immeubles, des biens, des fonctionnaires, des ressources financières qui avaient été en quelque sorte privatisés au profit du RCD sans qu'aucune comptabilité ne soit effectuée ? Comment faire avec des réseaux partisans

26. Voir les différentes interventions du nouveau Premier ministre, ainsi que les communiqués de Mustapha Nabli, gouverneur de la Banque centrale, assez alarmistes (communiqué du 16 février par exemple).

qui ont structuré l'ensemble de l'espace public et qui ont mis concrètement en œuvre l'économie politique de la médiation et de l'inclusion, y compris de l'inclusion par les marges et le laisser-faire? Comment faire fonctionner différemment une administration dominée par des directeurs et des cadres issus du parti unique? Ce n'est pas un changement de nom ou la dissolution du comité central qui change ici la donne, ni même la disparition proclamée du parti, mais bien toute la recomposition du champ politique et, surtout, la réorganisation de la vie sociale, notamment autour des rouages d'un clientélisme largement perçu comme légitime. Les tensions sont fortes et les conflits à venir certainement nombreux et durables car on sait aussi que les membres du RCD étaient pour la majeure partie d'entre eux passifs, appartenant au parti non par adhésion mais pour ne pas paraître en opposition et ne pas s'attirer des ennuis. Le silence et la distanciation passés laissent désormais la place à la dénonciation de la corruption, des inégalités, des passe-droits et des privilèges. Mais la question se pose : cette dénonciation se traduira-t-elle par un renoncement à une économie politique faite aussi d'opportunités économiques et financières et de possibilités d'ascension sociale ou de survie? Cette dénonciation remet-elle en cause les principes, les valeurs et les normes au fondement du pacte de sécurité ou entend-elle au contraire les légitimer en les redéployant vers d'autres catégories de la population?

Il est trop tôt pour le savoir, et beaucoup dépendra des rapports de force et des conflits qui ont lieu ces jours-ci entre, d'une part, ceux qui ont participé au mouvement de protestation, ceux qui soutiennent les comités de protection de la révolution et ceux qui entendent changer de régime et, d'autre part, ceux qui soutiennent le gouvernement provisoire et son obsession de la stabilité et d'un retour à l'ordre. Car on sait combien l'évocation de l'«ordre public» peut être instrumentale et permettre toutes sortes d'investissements dans la vie sociale, à commencer par la répression politique. Elle n'en demeure pas moins un élément fondamental de l'exercice légitime de la domination, y compris dans ces périodes d'indétermination où tout reste ouvert²⁷. La «quête d'ordre» traduit les aspirations de certains segments de la population face à la vulnérabilité, à l'incertitude, à la précarité et à l'imprévisibilité sociales issues de la fin de l'ordre benaliste : elle émane aussi bien de ceux qui étaient ses premiers soutiens que de certains de ceux qui en avaient souffert ou qui le désapprouvaient en partie mais qui redoutent de voir remis en cause leurs rapports, historiquement constitués, au pouvoir. C'est le biais, classique, pour la prévisibilité et la familiarité : on préfère souvent un système établi de

27. Tel est le cas par exemple aussi pour la Russie post-soviétique analysée en ces termes par G. Favarel-Garrigues et K. Rousselet, *La Société russe en quête d'ordre. Avec Vladimir Poutine ?*, Paris, Autrement, 2004.

domination dont on maîtrise les usages et connaît les façons d'en réduire les effets négatifs à un système nouveau, prétendument moins inégalitaire et répressif, mais dont on ne connaît ni les rouages ni les nouvelles règles, et ce d'autant moins que ces dernières n'apparaissent pas clairement ou sont en cours de formation²⁸.

Un deuxième enjeu est celui de la corruption. Dans l'emballement médiatique des événements et dans une vision simpliste du despotisme tunisien, la prédation des « clans », autrement dit des familles alliées du président Ben Ali, a été stigmatisée comme l'un des ressorts de l'ancien régime. Mais l'analyse des mécanismes d'inclusion et du pacte de sécurité suggère que ceux-ci sont autrement plus complexes et notamment que, pour importante qu'elle ait été, la question de la prédation en haut lieu ne peut être ni surestimée, ni comprise en dehors des processus plus larges que l'on appelle communément la corruption. La prédation des « clans » était avant tout de la ponction sur des activités économiques existantes. Les membres qui les composaient (essentiellement les frères, enfants, neveux et gendres de Zine el-Abidine Ben Ali et de son épouse Leïla Trabelsi) n'ont jamais été des hommes d'affaires, et n'ont jamais été considérés comme tels. Ils ont simplement profité de leurs positions de pouvoir pour se construire une position d'accumulation, en monopolisant la fonction d'intermédiation dans les privatisations, dans les opérations d'import-export, dans l'accès aux marchés publics et dans l'accès à l'information. Ils ont également procédé par intimidation, en obtenant par la contrainte des parts de capital dans les affaires qui marchaient bien, et ont multiplié les stratégies matrimoniales pour élargir leur champ d'intervention. Quelques hommes d'affaires traditionnels avaient scellé une alliance matrimoniale avec « la famille » (les Jilani, Mabrouk, et autres Zarrouk) et, s'ils ne rackettaient pas ni ne menaient des actes de prédation, ils bénéficiaient incontestablement d'avantages de toutes sortes, alimentant de ce fait le sentiment d'impunité, d'injustice et de peur. Cette corruption ne concernait cependant que les plus importants des hommes d'affaires tunisiens ou opérant

28. C'est ce que dit James Scott de l'économie morale : J. C. Scott, *The Moral Economy of Peasant Rebellion and Subsistence in Southeast Asia*, New Haven, Yale University Press, 1976. C'est également ce que disent James Scott et Benedict Kerkvliet du clientélisme : J. C. Scott, « Patron-client Politics and Political Change in Southeast Asia » et J. C. Scott et B. J. Kerkvliet, « How Traditional Rural Patrons Lose Legitimacy: A Theory with Special Reference to Southeast Asia », in S. Schmidt, L. Guasti, C. H. Lande et J. C. Scott (dir.), *Friends, Followers, and Factions*, Berkeley, University of California Press, 1977, respectivement p. 123-146 et p. 439-458. Voir également, à propos de l'Allemagne de l'Est, B. Müller, « Pouvoir et discipline, du monde du plan à celui du marché », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 95, 1993, p. 333-353 ; de la Pologne, F. Bafoil, « De la corruption à la règle. Les transformations de l'entreprise post-communiste en Pologne », in B. Hibou (dir.), *La Privatisation des États*, Paris, Karthala, 1999, p. 71-107 ; et de la Russie, G. Favarel-Garrigues, « Privatisation et changement politique en Russie soviétique et post-soviétique », in *ibid.*, p. 247-284.

en Tunisie. Ces derniers, d'ailleurs, ne se sont pas tous comportés de la même manière. Nombre d'entre eux ont eu une position ambiguë par rapport aux proches du président ; ils ont souvent subi leur prédation, mais il n'est pas rare qu'ils aient cherché leur soutien, du moins dans un premier temps, dans l'espoir de voir leurs affaires prospérer²⁹. La population dans son ensemble n'est, quant à elle, pas directement et matériellement concernée par cette prédation, même si l'impudence de la « famille » et l'immoralité de son comportement ont été vécues par tous comme un manque de respect, une conception indigne de l'État, comme le rappellent aussi bien Sadri Khiari qu'Amin Allal et Hamza Meddeb dans les articles qui suivent. De fait la lutte contre la corruption est légitime au nom de certaines revendications, de certains désirs, de certaines représentations ou visions partagées du bien public, mais aussi au nom de certains principes fondamentaux, à commencer par la justice, l'équité et un traitement égal pour tous.

En revanche, la question de la corruption au quotidien constitue un véritable enjeu pour l'ensemble de la population. Elle aussi a été centrale dans l'économie des négociations, des arrangements et des compromis qui a fait les beaux jours du « miracle » tunisien et du pacte de sécurité du pays. Elle prend la forme des interventions : appel à une connaissance pour orienter un jugement, activation d'un réseau amical, régional ou professionnel pour passer outre une règle, mobilisation du parti pour ne pas rembourser une dette ou payer des impôts, jeu sur les relations familiales pour obtenir une faveur. Mais elle prend aussi une forme financière : il faut payer pour avoir un emploi ou obtenir une bourse, avoir des papiers en temps et en heure, ouvrir un commerce, vendre à la sauvette, participer aux réseaux de contrebande... La stigmatisation des « grands » a été le fait à la fois des anciens opposants et de certains segments de l'UGTT qui en avaient fait depuis longtemps un cheval de bataille, et d'une lecture, facile et généralisée, de la Tunisie en termes de dictature et de pouvoir absolu. Elle s'est concrétisée par la création de la commission de lutte contre la corruption et les malversations qui a prêté à critique, dès son origine et dès ses premiers actes, et qui est en conflit avec la justice sur son rôle et ses modalités d'action³⁰. Cette stigmatisation des « clans » se diffuse d'autant mieux et elle est d'autant plus populaire qu'elle arrange tout le monde : les entrepreneurs qui se disculpent ainsi de pratiques illicites en se disant victimes ; les membres du RCD qui se distancient du régime en se revendiquant propres ; mais aussi bien les membres de l'UGTT qui se reconstituent une virginité.

29. B. Hibou, « "Nous ne prendrons jamais le maquis" : entrepreneurs et politique en Tunisie », *Politix*, vol. 21, n° 84, 2008, p. 115-141.

30. Le tribunal de première instance de Tunis a rendu un jugement, le 5 mars 2011, exigeant le gel des activités de la commission, après le dépôt d'une plainte par des avocats.

Ce dernier exemple est intéressant parce qu'il suggère combien la focalisation sur les « clans » permet d'occulter d'autres problèmes de corruption, d'autres clivages et d'autres oppositions. Aujourd'hui, au sein de l'UGTT, les tensions sont fortes entre la base et la direction considérée comme corrompue, achetée par Ben Ali et le RCD, mais aussi à l'intérieur de la base, entre les membres marginalisés du syndicat et ceux qui avaient accepté de faire partie du système et de participer aux négociations et compromis fondés sur la corruption et le népotisme. Mais, on l'aura compris, ce ne sont pas ces pratiques qui ont directement mortifié les futurs manifestants, et alimenté leur sentiment d'injustice. Hamza Meddeb le rappelle, ces jeunes étaient confrontés à une économie de la débrouille et de l'inclusion par les marges qui passe par la corruption des policiers, des fonctionnaires et surtout des membres du RCD. Au même titre que la prédation, mais d'une autre manière, cette « petite » corruption est un mode de gouvernement, qui fait partie des « douceurs insidieuses » dont j'ai analysé le rôle et le fonctionnement dans mes travaux antérieurs. C'est un mode de gouvernement mais c'est aussi un processus de subjectivation : la corruption protège, inclut, permet aux gens actifs d'entreprendre, de réussir ou tout simplement de vivre ou de survivre ; mais simultanément elle discipline et contrôle, elle normalise sous les traits de la participation à un système d'échange, de privilèges, de passe-droits qui n'englobe pas que les « grands » mais bien l'ensemble de la population ; elle meurtrit et alimente frustrations, désenchantement, humiliation ; elle contribue à former un sujet sensible aux marques de mépris et de manque de respect, à la violence, à l'injustice et à la discrimination. Tout ceci n'a pas disparu avec la fuite de Ben Ali et de ses acolytes mafieux, même si la dénonciation et la critique vont désormais se faire entendre plus aisément, et si la protestation se poursuit largement sur ce terrain, avec le refus des nouveaux gouverneurs nommés, comme on l'a vu, mais aussi la publication de listes de privilégiés et de corrompus, de trafiquants et de mafieux (voir l'article de Amin Allal). Car la lutte contre la corruption est une illustration par excellence de l'ambivalence en politique : elle véhicule des idées de justice, d'équité et d'*accountability* (responsabilisation), mais elle renvoie tout aussi bien à des revendications d'intégration plus ouverte à cette économie politique des interventions incessantes et du clientélisme partisan³¹.

31. Voir J.-F. Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 2006 [1989] ; le dossier dirigé par G. Favarel-Garrigues, « La lutte contre la corruption, de l'unanimité internationale aux priorités intérieures », *Droit et Société*, n° 72, 2009, p. 275-359, notamment B. Hibou et M. Tozy, « La lutte contre la corruption au Maroc : vers une pluralisation des modes de gouvernement ? », p. 339-357 ; O. Vallée, *La Police morale de l'anticorruption. Cameroun, Nigeria*, Paris, Karthala, 2010 ; B. Hibou, *Anatomie politique de la domination*, *op. cit.*, chapitre 1.

On pourrait encore citer nombre de mutations nécessaires à l'avènement d'une révolution et d'une réelle démocratisation en Tunisie. En premier lieu, la disparition de la violence potentielle de la police et du quadrillage par le parti unique bien sûr, mais aussi celle de la violence latente représentée par le consensus obligé, par l'arbitraire et par une conception formaliste d'un État de droit imprégnée d'états d'exception, où la loi apparaît moins garante d'une certaine justice, des libertés fondamentales et d'une humanité qu'elle n'entend jouer un rôle d'ingénierie sociale et de facilitation du développement économique. On pourrait aussi évoquer la transformation nécessaire d'un acteur historique majeur en Tunisie, à savoir l'UGTT, dont le rôle politique a toujours été fondamental mais ambivalent – situation qui se poursuit à travers le rôle que nombre de ses membres jouent dans les comités de protection de la révolution –, le développement d'un travail critique sur l'histoire et sur le mythe réformiste, ou encore la restructuration du champ politique pour que de véritables partis déploient leurs réseaux dans la société et alimentent un pluralisme que la Tunisie n'a pratiquement jamais connu. On pourrait enfin mentionner le discours du « miracle économique » comme dispositif de pouvoir, et évoquer la nécessité de faire disparaître cette fiction unanimiste, et plus encore de reformuler les contours d'un modèle économique à bout de souffle, qui a davantage permis l'exercice de la domination que le développement économique et social.

Ce dossier spécial n'est pas le lieu de tels développements. Il n'avait pour but que de donner quelques pistes de lecture des événements en cours, en mettant l'accent sur les frustrations et les mécontentements nés des grippages du « miracle » économique et des failles dans le pacte de sécurité, tout autant que sur les valeurs, les normes et les idéaux qui ont donné leur force au mouvement de protestation, sur les représentations de la justice, de la dignité et du respect qui structurent aujourd'hui les conflits et les rapports de force sur le terrain. En creux, les textes qui suivent suggèrent que le mouvement social et les luttes actuelles autour de la redéfinition des contours du politique ne vont pas forcément délégitimer les modes de gouvernement et les modalités de l'exercice du pouvoir qui se sont noués depuis l'indépendance. Ces oppositions et affrontements peuvent constituer une forme de négociation, certes violente mais réelle. Ils participeraient alors à la redéfinition de la nature des interactions entre acteurs, à la reconfiguration des modalités d'adaptation des uns aux autres, au réaménagement des mécanismes de contrôle et de domination. Si tel est le cas, ils doivent être interprétés en termes de dissidence comme « lieu de ressourcement » du pouvoir, ce qui ne constitue ni une « menace directe » contre le système ni une « preuve de dysfonctionnement » mais, au contraire, une garantie de régénération du pouvoir dans la mesure

où ces affrontements sont perçus comme « une demande d'intégration »³². Ces textes soulignent aussi combien il importe, pour mieux comprendre la domination, la répression, la protestation et la révolte, de prendre en compte l'économie politique et morale dans laquelle elles s'exercent. Ils suggèrent enfin combien il est urgent de recentrer le regard sur ce qui fait réellement l'exercice du pouvoir, de la domination et de l'émancipation, c'est-à-dire non sur le seul Chef et ses proches, mais sur les pratiques de tous les Tunisiens, à commencer par les « en bas du bas » comme on dit en Afrique subsaharienne ; non sur les seules ressources matérielles mais aussi sur les émotions, les valeurs et les principes mobilisés par les acteurs. Le jeu est entièrement ouvert et il va dépendre des rapports de force sur le terrain, qui n'opposent pas seulement anciens bénéficiaires du « régime Ben Ali » et opposants à celui-ci, mais qui se structurent autour de clivages définis en termes sociaux, générationnels, géographiques, politiques et moraux autrement plus complexes ■

Béatrice Hibou
CNRS – Sciences Po – CERI

32. Ces expressions sont tirées de M. Tozy, *Monarchie et islam politique au Maroc*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999, p. 62 et suiv.